

Est-ce que vous nourrissez les animaux sauvages?

VOUS FAITES PEUT-ÊTRE PLUS DE TORT QUE DE BIEN.

Les personnes qui nourrissent les animaux sauvages le font généralement avec les meilleures intentions. Cependant, nourrir des animaux sauvages a presque toujours des conséquences négatives pour les personnes et les animaux concernés. Cette fiche d'information contient des renseignements utiles visant à expliquer les répercussions négatives lorsque des personnes nourrissent des animaux sauvages, et certaines mesures qui peuvent être prises pour soutenir le bien-être des animaux sauvages.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES QUAND ON NOURRIT DES ANIMAUX SAUVAGES?

Dangers pour les animaux sauvages

- Les animaux peuvent devenir dépendants à des sources alimentaires artificielles. De plus, ils peuvent devenir moins aptes à survivre seuls et à transmettre d'importantes compétences de survie à leurs petits.
- Les aliments artificiels ne sont pas bons pour les animaux sauvages. Dans certains cas, ils peuvent causer des maladies, des blessures à la gueule et à la gorge, voire la mort.
- Les animaux sauvages se regroupent en concentrations anormales sur les lieux d'alimentation, ce qui augmente le risque de propagation de parasites et de maladies (comme la cachexie chronique et la tuberculose bovine chez les cerfs).
- En fournissant de la nourriture supplémentaire, le nombre d'animaux peut atteindre des niveaux trop élevés pour que l'habitat puisse être préservé, ce qui endommage l'habitat. Ces dommages à l'habitat peuvent être de longue durée et avoir des répercussions négatives sur d'autres espèces.

- Nourrir un animal peut modifier son comportement normal et sa peur naturelle à l'égard des humains et des animaux de compagnie peut disparaître. Un animal conditionné par la nourriture (qui a appris à associer êtres humains et nourriture) est susceptible d'approcher d'autres personnes à la recherche de nourriture. Ce comportement suscite des inquiétudes quant à la sécurité publique et conduit souvent à l'élimination de l'animal.
- En assurant un approvisionnement régulier en nourriture, vous risquez de pousser les animaux sauvages à traverser plus fréquemment les routes pour se rendre à la source de nourriture. Cela augmente le risque qu'ils soient heurtés et blessés ou tués par des véhicules.

Dangers pour les personnes et leurs biens

- En nourrissant des animaux sauvages, vous risquez d'attirer des animaux « indésirables » sur votre propriété.
- Les animaux sauvages qui deviennent habitués aux humains (moins craintifs) ou conditionnés par la nourriture peuvent s'approcher des gens et devenir agressifs.
- Nourrir un animal sauvage à la main est particulièrement dangereux, car il peut vous mordre la main.
- S'approcher trop près des animaux sauvages représente un risque pour les humains, car ils sont parfois porteurs de maladies, comme la rage ou la leptospirose, qui peuvent être transmises aux humains ou à leurs animaux de compagnie.

- Les espèces de proies telles que les wapitis, les cerfs et les lapins attirent les prédateurs. Attirer et retenir ces animaux dans un endroit peut amener les prédateurs comme les coyotes et les loups à visiter plus fréquemment la zone, ce qui représente un risque accru pour la sécurité des personnes et de leurs animaux de compagnie.
- En assurant un approvisionnement régulier en nourriture, vous risquez de pousser les animaux sauvages à traverser plus fréquemment les routes lorsqu'ils se déplacent entre votre source de nourriture et d'autres zones de leur habitat. Cela augmente le risque d'accidents de véhicules à moteur, lesquels peuvent entraîner des dommages matériels, des blessures, voire la mort.
- Les animaux sauvages qui sont attirés par une source d'alimentation complémentaire peuvent causer des dommages aux propriétés voisines en se nourrissant de produits du jardin, d'arbres et d'arbustes fruitiers et ornementaux, ou même d'animaux de compagnie.
- En laissant des animaux sauvages accéder à de la nourriture dans votre emplacement de camping, vous les encouragez à revisiter le lieu où ils ont reçu une récompense alimentaire. Cela augmente les risques pour votre sécurité et celle des autres personnes qui séjourneront plus tard dans cet emplacement de camping.

Conséquences juridiques

- Les agents de conservation du Manitoba peuvent ordonner aux gens d'arrêter de nourrir les animaux sauvages à cause des risques pour la santé et la sécurité de ces animaux et pour la sécurité du public, et pour empêcher les dommages causés aux biens. En cas de non-respect des ordres, d'autres mesures peuvent être prises et peuvent aller jusqu'à la mise en accusation et l'imposition d'amendes.
- Dans certaines régions du Manitoba, le long des frontières avec la Saskatchewan et les États-Unis, il est interdit de placer des attractifs (choses ou substances qui peuvent attirer) pour le cerf, le wapiti, l'orignal et le caribou. Cette interdiction a pour but de réduire le risque de propagation de maladies dans ces populations.
- Il est interdit aux chasseurs titulaires d'un permis de placer des appâts pour la chasse au cerf, au wapiti, à l'orignal et au caribou.
- Il est interdit de nourrir les animaux sauvages le long des routes. Cette interdiction vise à réduire le risque de collisions avec des animaux sauvages ou d'autres véhicules,

d'attaques d'animaux sauvages contre des personnes, de dommages ou de destruction de biens personnels, et de devoir euthanasier un animal parce qu'il a été blessé ou est devenu une menace pour les personnes.

QUELLES MESURES PUIS-JE PRENDRE POUR MONTRER QUE JE RESPECTE ET J'APPRÉCIE LES ANIMAUX SAUVAGES?

Ce qu'il faut faire

- Appréciez les animaux sauvages de loin.
- Gardez les ordures, le compost alimentaire, la nourriture pour animaux et les autres choses qui peuvent attirer les animaux sauvages là où ils ne peuvent pas y avoir accès.
- Apprenez à connaître les animaux sauvages et leurs habitudes, et comment prévenir les conflits.
- Collaborez dans votre quartier pour aider à garder les animaux sauvages à l'état sauvage.
- Aidez à protéger l'habitat dont dépendent les animaux sauvages.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne nourrissez pas, intentionnellement ou non, les animaux sauvages.
- N'essayez pas d'approcher ou de toucher les animaux sauvages.
- Ne nourrissez pas les animaux de compagnie à l'extérieur et ne les laissez pas dehors sans surveillance.
- Ne sortez pas les ordures avant le matin du ramassage.



En laissant les animaux sauvages avoir accès à la nourriture ou aux déchets dans votre cour ou votre emplacement de camping, vous encouragez l'animal à revenir et vous augmentez les risques pour votre sécurité et celle des autres personnes dans la zone.

Pour obtenir plus de renseignements sur la réduction du risque de conflit avec des animaux sauvages, consultez la page www.manitoba.ca/animaux-savages.

Pour signaler les animaux sauvages qui présentent des comportements agressifs ou qui semblent malades, blessés ou orphelins, communiquez avec un agent de conservation au bureau de district local ou appelez la ligne de dénonciation des braconniers (TIP) au 1 800 782-0076.